

Réf: Dossier N° : 47802

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « TRANSNVIRE »**

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE AV. 19 RUE 15 IMB.
HALLANY, 04 BP 1315 ABJ 04**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21 Mars 2018 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 26 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TRANSNVIRE » .

Objet: Commissionnaire en Douane, Transit et activités connexes

Capital social: 25 000 000 F CFA divisé en Deux Mille Cinq Cent (2.500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2.500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE AV. 19 RUE 15 IMB.
HALLANY, 04 BP 1315 ABJ 04**

GERANT: Monsieur SENI OUMAR.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08593 du 29/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8052 du 29/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

